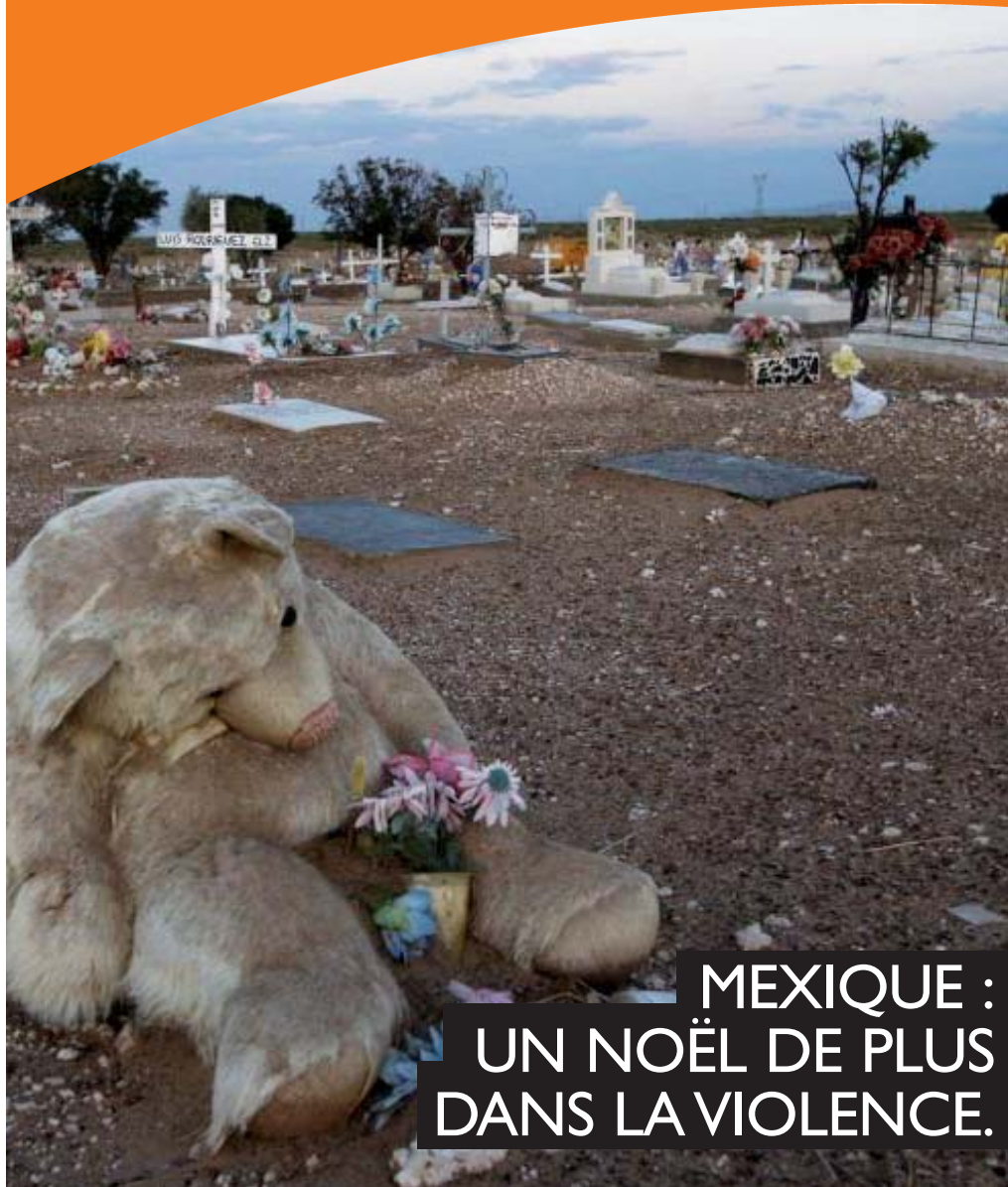


# ABOLITION N

LA LETTRE DES CHRÉTIENS ENGAGÉS POUR LES DROITS DE L'HOMME

N°9 - Décembre 2011, Janvier 2012 - 0.45 €

## ENTRE LE MARTEAU ET L'ENCLUME



**MEXIQUE :  
UN NOËL DE PLUS  
DANS LA VIOLENCE.**

### Éditorial



*En moins d'un an, deux missions ont été envoyées par l'ACAT pour enquêter au Mexique. Un pays dont certains États fédérés semblent être au bord du gouffre. Nos équipes ont*

*noué des contacts avec une vingtaine d'associations locales. Elles ont rencontré des victimes et leurs familles. Leur constat est accablant !*

*Une violence de plus en plus présente au quotidien. Un État souvent absent, voire coupable de violences graves. La vie de centaines de milliers de Mexicains est devenue un cauchemar dans certaines zones. Menaces, enlèvements, viols, tortures et assassinats sont d'une banalité effrayante. Cette violence permanente s'est accrue après que le gouvernement a décidé de déclarer la guerre au narcotrafic. Le remède s'avère pire que le mal. Le nombre d'assassinats ne cesse d'augmenter, l'impunité règne et les forces de l'ordre, censées protéger la population, frappent sans discernement trafiquants et citoyens.*

*Face à ces violences, des Mexicains se révoltent pour demander un État de droit et le respect de leur dignité. Ils réclament la justice pour leurs proches, torturés, emprisonnés, disparus ou assassinés. Grâce à vous, l'ACAT les soutient dans ce combat.*

François Walter,  
Président de l'ACAT-France

Les faits **2**

Agir ensemble **3**

Entre vous & nous **4**

CE NUMÉRO COMPORTE TROIS ENCARTS : UNE LETTRE, UN BON ET UNE CARTE POSTALE.

# Une machine sanguinaire hors de contrôle

# Agir ensemble

## Les faits UN REMÈDE PIRE QUE LE MAL



Mais la présence de ces militaires et policiers est allée de pair avec une explosion des atteintes aux droits de l'homme. Non seulement les forces de l'ordre sont accusées de complicité par leur inertie, mais les plaintes s'amoncellent à leur rencontre pour des disparitions forcées, des homicides extrajudiciaires, des tortures ou des détentions arbitraires. Selon Laura Carlsen, directrice du programme Amériques à l'International Relations Center (IRC) : « L'opération Chihuahua s'est transformée en une machine sanguinaire hors de contrôle ». Il y aurait eu un peu plus de 3 000 disparitions forcées depuis 2006 au Mexique.

Dans le cadre du plan « Mérida » - plan d'aide extérieure lancé en 2007 par les États-Unis pour lutter contre les narcotrafiquants -, le président mexicain Felipe Calderón a décidé de mener une guerre contre les cartels de la drogue à travers tout le pays. Il a notamment lancé en 2008 l'« opération Chihuahua ». Environ 10 000 militaires et 4 000 policiers fédéraux ont été déployés, à Ciudad Juarez, à la frontière nord et à l'ouest.

- Le Chihuahua est l'État mexicain qui compte le plus de disparus.
- De nombreux militaires et policiers sont corrompus
- Les forces de l'ordre et des paramilitaires font régner un climat de terreur.

## Des activités à haut risque JOURNALISTES ET DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME EN DANGER

Révéler ou combattre la violence qui frappe le pays est dangereux. Les agressions à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme sont en forte augmentation. On dénombrait 128 plaintes entre 2006 et 2009. Elles sont passées à 165 pour la seule année 2010. Il n'y a eu aucune enquête ou procès. Les défenseurs sont principalement victimes de menaces, d'injures et de harcèlements mais aussi d'arrestations via notamment l'*arraigo*\*. Par ailleurs, le Mexique détient le record mondial d'assassinats de journalistes.

L'*arraigo* est un dispositif juridique qui permet d'arrêter et de maintenir en détention préventive une personne sans aucune inculpation jusqu'à 80 jours. Il s'agit d'une détention arbitraire qui viole la présomption d'innocence. Les personnes sont privées de communication avec l'extérieur, elles sont le plus souvent torturées jusqu'à ce qu'elles s'avouent coupables et/ou incriminent d'autres personnes. Les forces de police et de l'armée ont massivement recours à l'*arraigo*.



Journaliste manifestant à Mexico, le 7 août 2010

## Pour les victimes de la torture, prions ensemble.

### BÉNÉDICTIONS SUR LES TORTURÉS

Seigneur Jésus,  
Tu es passé par le chemin des mauvais traitements et de la torture,  
En toi peuvent se reconnaître ceux qui entre les mains de leurs bourreaux, crient de douleur.  
Fortifie-les et fais naître en eux l'Espérance.  
Que leurs souffrances prennent fin et que vienne leur libération.  
Ne quitte pas du regard le torturé que nous confions à ta bonté.  
Qu'il puisse demeurer avec toi !  
Qu'il trouve dans ta présence un refuge et un appui.

P. TOULAT ET M. FREYCHET



## Quelques exemples de l'action de l'ACAT-France

- Première mission au Mexique en décembre 2010 : rencontres avec des partenaires locaux, des victimes et leurs familles.
- Deuxième mission au Mexique du 2 au 18 juillet 2011 : dresser un état des lieux de la pratique de la torture dans le pays.
- Cinq appels urgents depuis le début de l'année : actions mobilisant les milliers d'adhérents de l'ACAT et qui visent à soutenir des victimes de violences au Mexique.
- Rédaction d'un rapport sur le phénomène tortionnaire au Mexique : date de sortie prévue, premier trimestre 2012.

## Éclairage INTERVIEW D'ANNE BOUCHER, RESPONSABLE DES PROGRAMMES AMÉRIQUES DE L'ACAT-FRANCE



Anne Boucher rencontre des victimes et des membres d'une ONG partenaire, Mexique 2011.

On parle beaucoup des disparitions forcées et des exécutions sommaires comme conséquences de la « guerre de Calderón », qu'en est-il de la torture ? Très logiquement les associations et les familles de victimes ont dû concentrer leurs efforts sur la recherche des disparus et la communication sur le bilan meurtrier de cette guerre. D'une certaine façon, cela a induit une moindre visibilité du phénomène tortionnaire, or c'est une autre conséquence bien réelle de la stratégie politique actuelle.

En quoi est-ce différent aujourd'hui ? La torture n'est pas une pratique nouvelle. Alors que les autorités évoquent des cas isolés grâce à de récentes mesures légales, les associations alertent sur le fait que dans la pratique le système n'a pas changé. Pire, les « pleins pouvoirs » accordés aux forces de l'ordre et les mesures d'exception au nom

du péril national avec des dispositifs comme l'*arraigo* facilitent la disparition des personnes arrêtées pendant plusieurs jours, et les rendent vulnérables aux tortures et mauvais traitements. De 2006 à 2009, la Commission nationale des droits de l'homme a ainsi enregistré une augmentation de 1000 % des plaintes contre des militaires pour torture, détention arbitraire et disparition forcée.

Pourquoi les personnes sont-elles torturées ? Dans ce contexte, la torture vise à faire avouer des crimes et incriminer des groupes de personnes pour « délinquance organisée ». Il s'agit le plus souvent de fabriquer des coupables pour les présenter à l'opinion publique à travers les médias et ainsi prouver la bonne volonté du pouvoir exécutif.

## Ils ont besoin de notre soutien !

### 2 moyens efficaces et complémentaires pour soutenir les victimes :

→ Écrivez à la famille Muñoz pour la soutenir dans la terrible épreuve qu'elle traverse.

→ Faites un don. Donnez les moyens d'agir aux 9 500 adhérents de l'ACAT et à ses 365 groupes locaux œuvrant de France pour la défense de la dignité humaine.

Un seul principe :  
**NE PAS SE TAIRE !**  
MERCİ DE SOUTENIR LES  
ACTIONS DE L'ACAT-FRANCE !

# Entre vous & nous



## Nos réussites

CE QUI DONNE SENS À NOTRE TRAVAIL, À VOTRE SOUTIEN

GRÂCE À L'ACAT, DES ENFANTS VONT PASSER NOËL AVEC LEUR MÈRE.

Isata a vécu l'enfer en raison de l'activité politique de son entourage en Sierra Leone. Très durement persécutée, elle a dû prendre le chemin de l'exil qui l'a conduite à travers quatre pays. Durant ce long périple, elle est tombée gravement malade. Alors qu'elle pensait vivre ses derniers jours, Isata s'est résignée à confier ses enfants à une amie. Avec du courage et beaucoup de chance, elle est arrivée en France en 2005 où elle a été reconnue réfugiée politique. Elle a attendu

depuis de pouvoir vivre avec ses deux enfants vivant au Mali. Les autorités françaises ont toujours refusé d'accorder un visa à ses enfants. Grâce à l'aide de l'ACAT-France, Isata a pu faire valoir ses droits devant le Conseil d'État qui lui a donné raison. Ses enfants sont arrivés en France le 4 septembre dernier. Ils passeront leur premier Noël avec leur mère après six ans de séparation.



Ahmed, Isata et Saliou.

© ACAT-FRANCE



## Visage de l'ACAT

TROIS QUESTIONS À **JACQUELINE**,  
82 ANS, BÉNÉVOLE À L'ACAT-FRANCE



Jacqueline à l'accueil de l'ACAT.

### Quelle fonction occupez-vous au sein de l'ACAT ?

Ma première fonction, c'est comme le font de très nombreux adhérents de l'ACAT, d'écrire aux chefs d'État pour leur exprimer mon inquiétude devant des faits de torture ou de disparition. Pour cela, l'ACAT nous fournit des modèles de lettres que je recopie et que j'envoie.

Ma deuxième fonction, c'est d'assurer l'accueil deux matins par semaine au siège de l'association. Je réponds au téléphone et j'oriente les appels vers les différents services concernés. Entre deux coups de fil, je trie le courrier, je mets des lettres sous enveloppe et je classe des documents. Des petits travaux modestes mais toujours utiles.

### Pourquoi avoir choisi l'ACAT ?

L'ACAT me fut présentée par un prêtre de ma paroisse. « On ne peut rester insensible devant des personnes souffrant de torture comme ce fut le cas de Jésus ». Cette phrase qu'il m'a dite fut le déclic de mon engagement.

### Quel est votre plus beau souvenir de bénévole ?

Chaque fois qu'un homme échappe à ses bourreaux, c'est mon plus beau souvenir. Et heureusement pour moi, il y en a eu beaucoup.



## RAPPORT TORTURE 2011



L'EXPERTISE  
DE L'ACAT  
DANS UNE  
MAIN

En ce moment même, dans la majorité des pays du monde, l'usage de la torture est une pratique courante, parfois routinière.

Tous les jours des milliers d'hommes, de femmes et même d'enfants sont livrés à l'imagination des bourreaux.

Qu'est-ce que la torture ? Quels sont les pays concernés ? À quoi sert-elle ? Les chrétiens ont-ils des raisons spécifiques de s'engager dans la lutte contre ce fléau ?... Un monde tortionnaire, rapport 2011 a été rédigé pour répondre à ces questions fondamentales.

L'ambition de ce volume est identique à celui publié il y a un an : rendre compte de l'ampleur et de la réalité des pratiques tortionnaires dans 23 nouveaux pays tout en poursuivant l'analyse des multiples dimensions de ce phénomène et des facteurs qui l'encouragent.

Le deuxième volet d'une future « encyclopédie de la torture ». À lire absolument !

Le rapport est disponible  
gratuitement sur  
[www.unmondetortionnaire.com](http://www.unmondetortionnaire.com)  
ou en remplissant  
le bon de soutien ci-joint



En 2010, l'ACAT-France est intervenue pour plus de 1 000 victimes dans 68 pays.

Abolition, Décembre 2011, Janvier 2012, N°9

Directeur de la publication : Jean-Étienne de Linares, Délégué général de l'ACAT-France.

Rédacteur en chef : Hadi Issahane

Comité éditorial : Séverine Boyer-Durand, Hadi Issahane, Jean-Étienne de Linares

Imprimeur : LA GALIOTE PRÉSENT 5 avenue Louis Luc 94607 Choisy-Le-Roi

Conception graphique : Christine Le Meur

Numéro ISSN : 2104-001X

Numéro commission paritaire : 0614 H 89898

Abolition, 7 rue Georges Lardennois, 75019, Paris

Abonnement annuel : 1,80 euros

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2012



N'oubliez pas que vous pouvez  
bénéficier de  
**66 % de réduction d'impôts.**  
Un don de 50 €  
ne vous coûte que 17 €.